

**MAIRIE**  
**de**  
**LASSÉРАН 32550**

**PROVES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal de LASSERAN s'est réuni en séance ordinaire le 10 octobre 2024 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Arthur BENOIT, Maire.

**DATE DE CONVOCATION** : 25 novembre 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE** : 11

**PRESENTS** : Arthur BENOIT, Jean-Claude ESCUBES, Caroline MOMBOISSE, François SABATHE, Tonia SALAÜN, Christine BERGES, Michel SORIANO, Danièle SARLET

**Pouvoir** :

Monsieur Serge JACQUART donne pouvoir à Madame Christine BERGES

**Absents** : Joanne LCAZE, Mathieu ROUMAT

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame MOMBOISSE Caroline

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2024**

Approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION : RENOUELEMENT CONVENTION AVEC LE CDG32 POUR ASSISTANCE DES CONTRATS D'ASSURANCE STATUTAIRE**

Monsieur le Maire propose le renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion du Gers afin d'aider les collectivités territoriales dans la gestion administrative des contrats d'assurance statutaire

⇒ **Adopte à l'unanimité**

**DELIBERATION : MODIFICATION DELIBERATION N°50/2024 « CREATION EMPLOI AGENT RECENSEUR**

Suite à l'augmentation du SMIC au 1er novembre 2024, Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier la délibération n° 50/2024 concernant la création d'un emploi d'agent recenseur » avec une rémunération au 2ème échelon de l'échelle C1.

⇒ **Adopte à l'unanimité**

## DELIBERATION : APPROBATION PROJET RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE ET MAIRIE

Monsieur le Maire fait part d'un devis concernant le chauffage du préau de l'école. Le montant s'élève à 2 332 € TTC.

⇒ **Adopte à l'unanimité**

Monsieur le Maire fait part de différents devis concernant la rénovation énergétique de la mairie. Après réflexion, ce projet est reporté.

## DELIBERATION : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025

Le projet de rénovation énergétique de la mairie étant abandonné, aucun de demande de subvention est à effectuer.

## DELIBERATION : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Le projet de rénovation énergétique de la mairie étant abandonné, aucun plan de financement est à effectuer.

## DELIBERATION : REVALORISATION PRIME RIFSEEP POUR SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE

L'agent ayant été promu rédacteur, il convient de réévaluer la délibération effectuée du 29 décembre 2016.

⇒ **Adopte à l'unanimité**

## DELIBERATION : FIXATION DE LA CONTRE-VALEUR DE LA REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ANNEE 2025

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'article 101 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 portant sur la transformation du dispositif de redevances des agences de l'eau instaure à compter du 1er janvier 2025 la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif auxquelles sont assujetties les communes ou leurs établissements publics compétents en matière d'assainissement des eaux usées.

FIXE pour l'année 2025 le montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, à 0,12 € TTC / m<sup>3</sup> ;

⇒ **Adopte à l'unanimité**

## SIAEP : RAPPORT SUR LE PRIX ET LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE D'EAU POTABLE 2023

Baisse de la consommation de 11% et plus de réactivité sur les fuites sur le réseau.

### QUESTIONS DIVERSES

- 1 – La restauratrice livrera en janvier 2025 les cadres de l'église restaurés.
- 2 – L'aire de jeux est fortement détériorée. Une proposition d'une commission de travaux à faire (Membres : Serge JACQUART, Jean-Claude ESCUBES, Arthur BENOIT)
- 3 – Monsieur ROUMAT souhaiterait louer la cuisine de la salle des fêtes pour effectuer des prestations via une convention.
- 4 – Réunions diverses : PLUi, ZAN  
Il a été évoqué de faire une réserve foncière concernant les zones STECAL
- 5 – Problème du chemin communal d'Empeluche. Manque d'infos et possibilités de vente d'un chemin communal. Questionnement et possibilités de participation du propriétaire à l'entretien du chemin.
- 6 – Problème de cumulus de la salle des fêtes. Plusieurs entreprises contactées pour devis. Travaux qui peuvent être faits rapidement. Environ 1 600 €
- 7 – Devenir de la Ferme en Commun.
- 8- Grange : Proposition d'achat à 68 000 €. Pas de préemption de la commune.
- 9 – SM3V : Pont concerné 25 % Pavie, 25% Lasseube-Propre et 50% Lasséran. Le Syndicat va faire la réparation. Le pont est classé niveau 3, une restauration sera peut-être nécessaire.
- 10 – Modification du PR : dossier bouclé
- 11 – Une administrée demande un logement social.
- 12 – Lotissement : La répartition des prix peut être révisée pour une adaptation.

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 00.

Signatures :

Michel SORIANO	Jean-Claude ESCUBES	Serge JACQUART <b>Pouvoir à Mme BERGES</b>
BERGES Christine	SABATHE François	Joanne LACAZE <b>Absente</b>
BENOIT Arthur	Caroline MONBOISSE	SALAÜN Tonia
Mathieu ROUMAT <b>Absent</b>	Danièle SARLET	